

<p style="text-align: center;"><b>Compte-rendu du Comité Exécutif du RRS Nicolas Appert du jeudi 4 octobre 2007</b></p>
---

**Présents :**

Monsieur Moufflard

*Principal du Collège Nicolas Appert*

Monsieur Leclère

*Principal adjoint du Collège Nicolas Appert*

Madame Tétienne

*Directrice de l'école élémentaire Ferdinand Buisson*

Madame Mollimard

*Directrice de l'école maternelle Jean Macé*

Madame Malard

*Conseillère pédagogique de la circonscription de Châlons 3*

Monsieur Pernel

*Coordonnateur du dispositif de réussite éducative*

Mademoiselle Banchereau

*Psychologue du dispositif de réussite éducative*

**Excusés :**

Madame Joly

*IEN de la circonscription de Châlons 3*

**1. Présentation du Comité du RRS Nicolas Appert et du Contrat d'Objectifs Scolaires (COS)**

- Monsieur Moufflard présente les différents acteurs du Réseau de Réussite Scolaire Nicolas Appert, avec une précision sur la zone qui ne correspond pas à la zone de recrutement puisque l'école Pierre Curie fait partie du RRS Grignon, et précise les liens avec le lycée Jean Talon ainsi que le CFA.

**Le COS est présenté et lu dans sa version modifiée :**

**\*Les indicateurs et leur analyse sont repris par les principaux et directeurs qui les trouvent particulièrement significatifs.**

**Quelques indicateurs sont relevés et analysés :**

- Le nombre d'enfants ayant un an de retard à l'entrée en 6<sup>ème</sup> demanderait une réflexion de l'ensemble du RRS sur l'efficacité du redoublement qui n'est pas forcément adapté pour tous les enfants, de la mise en place d'une certaine souplesse pour la liaison avec le collège et de l'harmonisation de la pratique des PPRE qui reposent sur un travail très méthodologique au collège (Monsieur Leclère).
- Cependant, ces indicateurs demandent à être approfondis. Madame Malard évoque un nouvel indicateur : les élèves ayant atteint le socle commun aux différents paliers. Ce qui pose la question de la continuité d'une évaluation jusqu'en 3<sup>ème</sup> avec le livret de compétence en expérimentation à l'heure actuelle.
- Est également relevé le taux de scolarisation à deux ans et l'importance des liens avec la Maison de la Petite Enfance. Madame Mollimard évoque la nécessité de la mise en place d'une concertation avec la MPE afin d'éviter aux familles des redondances dans le signalement des problèmes. Madame Malard parle de la rentrée échelonnée à travailler avec les enseignantes concernées. Madame Mollimard signale qu'elle est déjà pratiquée. Monsieur Pernel donne l'exemple de la « Maison à petits pas » qui permet des rencontres parents-enfants / psychologues sur deux demi-journées par semaine pour les enfants de 0 à 4 ans.
- Monsieur Pernel soulève l'importance des actions autour de la parentalité par l'intermédiaire de la réussite éducative et des différents partenaires, ainsi que les différentes possibilités d'intervention comme celle du MARS (Mouvement d'Accueil et de Réinsertion Sociale) et de l'ACCP.

**\*Les différents objectifs et l'évaluation du COS sont présentés ainsi que les missions de la secrétaire du RRS (travail de secrétariat et rôle d'aide et de soutien dans les écoles).**

→ **En conclusion**, un travail de fond doit être mené quant à la cohérence des différents acteurs intervenant dans le cadre du COS, tant dans l'amélioration des relations que dans les actions menées et les dispositifs mis en place, à la fois dans le cadre des apprentissages mais aussi des règles de vie. L'accent doit être mis sur la liaison école / collège. La proposition d'inviter les professeurs des écoles du RRS à un conseil pédagogique de collège est faite par Monsieur Moufflard.

## **2. Présentation des actions prioritaires et des modalités de mise en oeuvre**

### **La formation des délégués (action « *Jeux de Lois* », fiche n° 8) :**

- En début de comité les différents acteurs impliqués dans ce projet sont présents : Madame Zamichiei, CPE, Madame Clabault, assistante sociale, Madame Crépin, infirmière.
- Monsieur Moufflard rappelle les principes de cette action qui avait eu lieu dans différentes structures du quartier : CSC, gymnase,... avec notamment un intervenant de *l'Entresort de Furies*. Il serait intéressant d'étendre la formation aux élèves de CM2 dans le cadre de la liaison CM2 / 6<sup>ème</sup>.
- Un rendez-vous de concertation est pris le jeudi 18 octobre, afin de fixer les modalités et un calendrier pour ces journées de formation.

### **Accompagnement à l'apprentissage pour les élèves en grandes difficultés scolaires (fiche n° 3) :**

- L'action n'est toujours pas mise en place pour cette année : peu ou pas d'intervenants, problèmes organisationnels (locaux, organisation de l'accompagnement scolaire au collège,...), des précisions dans le cadrage de l'action ont été demandées par certains enseignants.
- Une heure de concertation sera donc demandée afin de cibler l'action.
- Les modalités sont reprécisées (cf fiche action) et l'action devant débuter au 1<sup>er</sup> octobre, il est noté que pour chaque semaine qui passe, c'est 2h par intervenant à retirer sur le temps annualisé (60h).
- La demande est faite par l'école élémentaire de pouvoir organiser deux groupes en CP et un groupe en CM2 (et non l'inverse), ceci étant plus en cohérence avec l'attention particulière, demandée par le COS, à la maîtrise de la langue au cycle 2.

## **3. Engagement dans les différents projets du COS**

- **L'action « Lire et écrire en 6<sup>ème</sup> » (fiche n° 14)** fait l'objet d'une réflexion car elle est particulièrement impulsée par un professeur de français et la documentaliste du collège. Cela concernerait des élèves de 6<sup>ème</sup> et des élèves de CM2 des deux classes de l'école Ferdinand Buisson. Cependant, il est convenu qu'un temps de concertation serait nécessaire afin de construire un véritable projet de liaison CM2 / 6<sup>ème</sup>. Madame Malard propose qu'un temps d'animation pédagogique qui doit avoir lieu les 29 et 30 novembre (projet d'écriture au cycle 3) puisse servir de concertation.

### **Les engagements pour les différents projets :**

- ✓ Un conseil de cycle doit avoir lieu le mardi 9 octobre à l'école Ferdinand Buisson concernant le projet « *le langage d'évocation à partir de la littérature* » pour les élèves de GS de l'école maternelle Jean Macé et de CP et CP/CE1 des classes de Mesdames Louguet et Bressel de l'école élémentaire Ferdinand Buisson.
- ✓ Le projet de « *Création poétique : le Slam* » est en cours de réalisation avec la classe de CE2 de Monsieur Bardoux et devrait s'étendre à la classe de CM1 / CM2 de Monsieur Trépardoux.
- ✓ Le projet « *Ecrire des textes en éducation prioritaire* » : le thème de la nouvelle policière est avancé par Madame Tétienne pour sa classe de CM1 / CM2.
- ✓ Le projet « *Percussions* » est repoussé à l'année prochaine car l'intervenant n'est pas disponible cette année.

#### 4. Le financement des projets CUCS :

✓ « *jeux de lois* »

Collège Nicolas Appert : 3150€

Ecole élémentaire Ferdinand Buisson : 1350€

Les sommes seront allouées pour cette année en fonction des projets présentés.

✓ « *aide à l'apprentissage* »

Les interventions pourront avoir lieu en CP, CM2 et 6<sup>ème</sup>.

Coût des interventions pour information :

Ecole élémentaire Ferdinand Buisson : prévision pour 3900€

Collège Nicolas Appert : prévision pour 9774€

✓ « *à la rencontre des métiers* »

Collège Nicolas Appert : 300€

✓ « *un projet d'écriture au cycle 3...* »

La subvention a été votée en 2<sup>ème</sup> programmation du CUCS. Une somme de 4800€ est allouée pour l'édition d'un livre regroupant les écrits des classes.